

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2021.00077**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 22/03/2021**

Politique	-	Dossier n°	CM-000545
Commission	<b>Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales</b>		
Direction en charge	Finances et contrôle de gestion		
Objet	Rapport de la dette au 31 décembre 2020..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **15/03/2021**

Compte rendu affiché le : **23/03/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

**Absents-Excusés**

Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à M. Pierrick COURBON (Pouvoir jusqu'au point 4 de l'ordre du jour et pour le point 74 de l'ordre du jour), M. Jacques GUARINOS donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS, Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. François BOYER

**Secrétaire de séance**

M. Robert KARULAK

■ **Rappel et références**

Le rapport de la dette de la Ville de Saint-Étienne est un élément d'information incontournable dans le respect du plan de mandat.

■ **Motivation et opportunité**

La forte mobilisation de l'ensemble de la collectivité permet de surveiller et de traiter les risques inhérents à la dette de la Ville.

Dans une grande transparence, la Ville de Saint-Étienne publie annuellement, depuis plusieurs années, un rapport sur la gestion de la dette tel que préconisé par la Cour des Comptes et la charte de bonne conduite.

La dette contractée par la Ville est nécessaire au financement de ses investissements en complément de l'autofinancement disponible. Ces engagements affectent directement les équilibres financiers.

Un certain nombre de risques externes à la collectivité pèse également sur les finances des collectivités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les garanties d'emprunts accordées par la Ville. En effet, une défaillance des emprunteurs créerait de nouvelles contraintes financières pour la Ville. Néanmoins, ces garanties sont indispensables au montage des projets pour mobiliser les partenaires.

## ■ Contenu

Ce document "Rapport de la dette au 31 décembre 2020" présente les opérations accomplies en 2020, les orientations en cours et les risques latents. Il détaille, d'une part, la situation de la dette contractée par la Ville pour financer ses investissements et la mise en sécurisation de cette dette et, d'autre part, étudie les garanties d'emprunts accordées par la Ville.

### En première partie du rapport est présentée la dette du budget principal :

La dette présente un encours brut de 290.308 M€ au 31 décembre 2020 pour une durée résiduelle de 12 ans et 2 mois.

La structure de la dette est toujours considérée après swaps et contre-swaps, afin de mesurer le risque. Ainsi, elle est composée de 77,80 % (225.848 M€) de taux fixes, 16,17 % (46.957 M€) de taux variables simples et 6,03 % (17.503 M€) de taux structurés avec le seul emprunt DEPFA sur sa durée résiduelle (2042).

Les créances qui viennent alléger la dette brute pour donner la dette nette présentent un capital restant dû de 27.165 M€ au 31 décembre 2020. Ces créances proviennent, d'une part, de transferts de dette à Saint-Étienne Métropole pour accompagner les transferts de compétences liés au passage en Communauté Urbaine pour 17.212 M€ et, d'autre part, de 9.953 M€ d'aide apportée par l'État à travers le fonds de soutien des emprunts à risques.

La dette nette des créances expliquées ci-avant s'élève à 263.143 M€.

Un désendettement de 9.814 M€ en dette nette est ainsi constaté pendant l'année 2020.

### La deuxième partie est consacrée à la dette garantie par la Ville (contractée par les bénéficiaires des garanties) et son évolution :

Au 31 décembre 2020, le stock d'encours garanti est de 295.067 M€ et se répartit en 34 bénéficiaires autour de 4 secteurs d'activités (logements locatifs, équipements sanitaires et sociaux, interventions économiques et équipements d'enseignement scolaire et supérieur).

## ■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

## ■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				

Europe				
SEM				
Autre				
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition


Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir prendre acte du rapport de la dette.

## ■ Décision

### Prend acte

59 voix

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIEMI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour l'Extrait  
 le Maire  
  
 Gaël PERDRIAU

